

# Réussir la réinstallation du conseil de développement

Webinaire n°4

16 décembre 2025

Compte-rendu  
des échanges

# Introduction ●

Le webinaire avait pour objectifs de :

- partager une lecture commune des enjeux liés à la réinstallation des conseils de développement,
- identifier des leviers concrets pour accueillir, intégrer et mobiliser les membres,
- réfléchir collectivement à une plénière d'installation vivante, engageante et structurante.

Le format interactif s'est appuyé sur une présentation introductive, un atelier flash en sous-groupes et un temps de restitution collective.

## Contexte ●

Les élections de 2026 vont entraîner, dans de nombreux territoires, une évolution du fonctionnement des conseils de développement.

Dans une majorité de cas, le mandat des membres du conseil de développement est lié à celui des élus intercommunaux. À l'issue des élections, une nouvelle délibération du conseil communautaire définit alors la composition du conseil de développement, ce qui conduit à une phase de renouvellement, partielle ou totale et à une réinstallation.

Lors du webinaire, un participant a toutefois exprimé une interrogation légitime : pourquoi parler de réinstallation, alors que certains conseils de développement poursuivent leur activité sans interruption ?

Cette question a permis de rappeler la diversité des situations :

- certains conseils de développement connaissent une réinstallation formelle après les élections (nouvelle composition, nouveau bureau, nouveau cadre) ;
- d'autres fonctionnent de manière continue, sans membres nommés ni limite de mandat, avec une organisation souple définie par un règlement intérieur et une coopération formalisée avec l'intercommunalité par un protocole. Dans ces cas, la plénière annuelle de remise du rapport d'activités constitue le principal temps structurant.

Le terme de réinstallation a donc été utilisé dans un sens volontairement large, pour désigner l'ensemble des moments où un conseil de développement :

- accueille de nouveaux membres,
- redéfinit ou réaffirme son cadre,
- relance une dynamique collective,
- ouvre un nouveau cycle de travail.

# Présentation.

## La réinstallation comme moment structurant

La réinstallation a été présentée comme un moment qui :

- pose le cadre et l'esprit du mandat,
- clarifie le rôle du conseil de développement,
- installe une dynamique de travail,
- conditionne l'envie de s'engager dans la durée.



Les échanges dans le fil de discussion ont mis en avant plusieurs attentes :

- mieux comprendre le rôle du conseil de développement et ce qu'il n'est pas,
- vivre un moment d'interconnaissance et de convivialité,
- installer une relation de confiance avec les élus et les services,
- repartir sur des bases claires, notamment dans un contexte de fort renouvellement des membres.

## Accueillir et intégrer les nouveaux membres

Beaucoup se joue dès la première impression.

Plusieurs leviers ont été mis en avant :

- clarifier le rôle du conseil de développement à l'aide d'outils simples (livret d'accueil, charte d'engagement),
- créer l'envie de participer en partageant rapidement la parole,
- donner une place et des responsabilités aux nouveaux membres, y compris aux plus jeunes,
- installer dès le départ une culture de convivialité.



Un temps d'échange dans le fil de discussion a permis de recueillir des idées concrètes d'accueil et d'intégration :

- mallette du nouvel arrivant avec livret d'accueil, trombinoscope...
- serious game pour présenter l'agglomération et ses compétences
- journée d'intégration et de convivialité en amont de l'assemblée d'installation
- présentation croisée entre anciens et nouveaux membres
- désignation d'un parrain ou d'une marraine
- format speed dating entre membres, avec élus et services
- balade urbaine
- choix d'un lieu convivial et non institutionnel
- petit jeu type bingo lors du café d'accueil pour faciliter les échanges
- quizz sur les compétences de l'agglomération à lire en ouverture des écrits ou productions d'anciens membres

## Le rôle des “anciens membres”

Les “anciens membres” peuvent être des acteurs importants de la réinstallation, avec un rôle de :

- transmission de la mémoire des travaux passés,
- accompagnement des nouveaux membres,
- facilitation de l’entrée dans le collectif.

Il a été rappelé que leur rôle devrait être celui de **porteur**, et non de garant d’un cadre figé, afin de laisser place au renouvellement.

## La plénière d’installation

La plénière d’installation est un moment qui devrait aller au-delà d’une réunion d’information.

Quatre ingrédients ont été rappelés :

- un cadre politique clair,
- une présentation incarnée des compétences de l’intercommunalité,
- un temps participatif dès le démarrage,
- un esprit convivial qui donne envie de revenir.

# Atelier flash.

Les participant·es ont été réparti·es en sous-groupes avec la consigne suivante :

**Imaginer une plénière de réinstallation idéale** en identifiant :

- un élément qui donne envie,
- un élément qui crée du lien,
- un élément qui installe la participation.

Les échanges ont permis de confronter des pratiques très diverses et de faire émerger des idées concrètes, adaptées à des contextes variés.



## Éléments qui donnent envie

- la connaissance du territoire et des politiques publiques,
- la convivialité dès les premiers temps,
- une mallette du nouvel arrivant (livret, charte, bilan, présentation du territoire),
- le choix du lieu et du cadre,
- la valorisation des productions et écrits des membres,
- une communication en amont claire sur le rôle et la posture attendue.



## Éléments qui installent la participation

- des ateliers en sous-groupes, notamment en format World café,
- rendre les nouveaux acteurs immédiatement,
- afficher un engagement à géométrie variable,
- faire un retour précis sur les contributions et leur prise en compte,
- recourir aux quiz ou jeux pour connaître les compétences de l'agglomération,
- une charte d'engagement comme cadre partagé,
- identifier collectivement des futurs sujets de travail,
- des démarches d'évaluation pour donner à voir les compétences du conseil de développement



## Éléments qui créent du lien

- balades urbaines ou visites de territoire, accompagnées par élus et techniciens,
- présentations croisées entre anciens et nouveaux membres,
- formats ludiques (bingo, jeux),
- utilisation de supports partagés (carte du territoire, tableau des attentes),
- recensement des intérêts et compétences des membres,
- distinction entre un temps d'intégration et un temps d'installation formelle,
- travail sur l'écoute et les émotions dans les groupes.

# Récapitulatifs des bonnes pratiques ●



## Donner envie de s'engager dès le départ

### Soigner l'accueil et le cadre

- Choisir un lieu adapté, convivial et symbolique (éviter les salles trop institutionnelles).
- Organiser une réunion en présentiel
- Prévoir une journée ou demi-journée d'intégration / convivialité en amont de l'assemblée d'installation.
- Associer la plénière de constitution à un événement festif.

### Valoriser l'histoire et les productions

- Demander à un "ancien membre" de partager son meilleur souvenir ou un moment marquant du mandat précédent.
- Lire en ouverture des écrits ou productions d'"anciens membres", mettant en valeur l'individualité.
- Constituer un cahier des actions réussies du conseil de développement,
- Diffuser une vidéo courte (15 minutes maximum), animée par des membres, présentant les actions réalisées.

## Donner des repères clairs

- Mettre à disposition un livret d'accueil, idéalement complété par :
  - un trombinoscope,
  - une présentation du territoire,
  - les productions passées,
  - la charte d'engagement.
- Proposer une réunion conjointe conseil communautaire / conseil de développement pour mieux comprendre les différents rôles.

## Créer du lien entre anciens et nouveaux membres

### Favoriser l'interconnaissance

- Organiser une visite de territoire ou d'un site emblématique, accompagnée par élus et techniciens.
- Prévoir des ateliers ou sous-groupes mixtes, associant anciens et nouveaux membres.
- Mettre en place des formats d'interconnaissance structurés :
  - présentation croisée entre membres,
  - rencontre du nouveau membre par deux anciens,
  - désignation d'un parrain ou d'une marraine.

### Utiliser des formats ludiques et participatifs

- Format speed dating avec élus et services de l'EPCI pour incarner la rencontre.
- Jeux favorisant les échanges informels (bingo, quizz...).
- Serious game pour présenter l'agglomération et ses compétences.

### Créer une dynamique collective

- Intégrer les membres à un groupe WhatsApp collectif ou autre outil de communication informelle.
- Prévoir une matinée de formation et d'intégration :
  - 2/3 animée par des anciens membres,
  - 1/3 entre pairs (nouveaux membres).

## Installer la participation comme norme

### Mettre les membres en action immédiatement

- Organiser des ateliers en sous-groupes, notamment en format World café, avec des thématiques simples (ex. : « Pourquoi êtes-vous ici ? »).
- Intégrer l'installation dans l'intégration : rendre acteurs les nouveaux dès la première réunion.

### Clarifier les modalités d'engagement

- Afficher clairement que le temps d'engagement est à géométrie variable.
- Construire les groupes de travail sur la base des centres d'intérêt et motivations des membres.
- Adapter les modalités de participation selon les profils (disponibilités, compétences, aptitudes).

## Donner de la visibilité aux contributions

- Assurer un retour précis sur les contributions et sur ce qui a été pris en compte.
- Mettre en place une charte d'engagement transparente, partagée entre les membres et la collectivité.
- Utiliser des démarches d'évaluation des politiques publiques pour donner à voir les compétences du conseil de développement.

## Structurer la plénière d'installation

### Séparer les temps

- Distinguer clairement :
  - un temps d'intégration (interconnaissance, compréhension du rôle),
  - un temps d'installation formelle (constitution du bureau, présidence).

### Animer la plénière

- Proposer un quizz sur les compétences de l'agglomération, servant de tremplin pour faire intervenir les directions sur les projets en cours.
- Aller chercher collectivement les futurs sujets des groupes de travail.
- Favoriser les regards croisés sur le territoire, via débats ou ateliers.

## Points de vigilance

- Éviter l'effet « train en marche » lorsque des sujets sont déjà engagés.
- Ne pas placer les nouveaux membres en situation de vote ou de décision sans temps préalable d'appropriation.
- Reconnaître la diversité des fonctionnements : certains conseils de développement privilégient une organisation souple, sans mandat limité ni nomination formelle.

# Conclusion.

Les participant·es ont partagé un grand nombre d'idées opérationnelles, montrant que la réussite de la réinstallation repose sur un équilibre entre clarté du cadre, qualité de l'accueil, convivialité, participation réelle des membres et reconnaissance des individualités et des compétences.

Le webinaire s'est conclu sur l'idée que la réinstallation ne constitue pas une simple formalité, mais bien le point de départ d'un mandat, qui conditionne l'engagement et la dynamique collective dans la durée

## Merci

à l'ensemble des participant·es pour la qualité de leurs contributions et la richesse des échanges.

Denis Redureau – Conseil de développement de Saintes agglomération  
Dominique Chuffart, Conseil de développement de la Métropole de Rennes  
Marie-Hélène Butez, Conseil de développement de Grand Avignon  
Sandrine Nau, Conseil de développement de la Dracénie  
Roger Tatoud, Conseil de développement du Pays de Gex  
Arnaud Lescroart, Conseil de développement du Grand Amiénois  
Jean-Philippe Renoud, Conseil de développement du Grésivaudan  
Lucie Corlay, Thierry Bocle, Conseil de développement Loire Angers  
Martine Delaunay – Conseil de développement Gard Rhodanien  
Hélène Clouet, Conseil de développement de Baugeois Vallée  
Odile Bosse-Platière, Conseil de développement d'Annemasse Agglo  
Isabelle Maïga, Conseil de développement de Dinan Agglomération  
Arthur Martineaud, Conseil de développement Grand Poitiers  
Philippe Monjarret, Coline Lorent, Conseil de développement du GrandAngoulême  
Muriel Duplessy, Conseil de développement de Vitré Communauté  
Céline Oberlé, Conseil de développement du Grand Clermont  
Lamia Benkortbi, Antoine Perrin, Conseil de développement de la Métropole de Nancy  
Gilbert Marboeuf, Conseil de développement du Doubs central  
Isabelle Clément, Conseil de développement de Loudéac Communauté  
Slmon Taine, Conseil de développement de la Métropole Européenne de Lille  
Florence Jaffernou, Thibaud Morin, Conseil de développement du Grand Ancey  
Chloé Sabaté, Conseil de développement de Sète Agglopôle Méditerranée  
Mickaèle Le Bars, Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest  
François-Xavier Koempgen, Conseil de développement de la CA Sophia Antipolis  
Véronique Lemonon, Conseil de développement du Pays de Morlaix  
Sandrine Bozzetti, Conseil de développement de l'Eurométropole de Metz  
Alain Chion-Maugiron, Conseil de développement Vals du Dauphiné  
Charlotte Poitral, Conseil de développement Vie et Boulogne  
Thomas Mosser, Conseil de développement Grand Lac  
Isabelle Récalc, Conseil de développement du Vignoble Nantais  
Noël Galet-Lalande, Conseil de développement du PETR de la Déodatie

REMERCIEMENTS

## Webinaire animé par l'équipe de la CNCD

Alexandra Vidal, déléguée générale  
et Pauline Soubieux, cheffe de projets

Document réalisé par la CNCD - Décembre 2025  
Adresse postale : 16-18 rue d'Arras, 92 000 Nanterre  
[www.conseils-de-developpement.fr](http://www.conseils-de-developpement.fr)  
[coordination.nationale@conseils-de-developpement.fr](mailto:coordination.nationale@conseils-de-developpement.fr)

